

Téléphone : 02-31-47-19-19

Télécopie : 02-31-47-19-18

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
Seuls les essais identifiés par le sigle (c) sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.
(e) analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE
D'ALBATRE**
48 BIS ROUTE DE VEULETTES

76450 CANY BARVILLE

Contrôle des eaux destinées à la consommation humaine

N° échantillon: E.2015.18045-1-1
Date de prélèvement.....: 13/10/2015 à 09:25 par AGENT DU LABORATOIRE M. MORVAN
Date de dépôt: 13/10/2015 Date de début d'analyse : 13/10/2015
PSV: 764 Nom du point.....: EXHAURE
Commune.....: MANNEVILLE-ES-PLAINS
Unité de gestion: CCCA SECTEUR MANNEVILLE-ES-PLAIN
Installation: MANNEVILLE MOULIN (LE) (CAP)
Localisation exacte: SUR LE REFOULEMENT RESERVOIR
Domaine: EP Code organisme payeur : Type d'analyse...: 76AU
Motif du prélèvement: AU Type de visite: AU Type d'eau: B
N° prélèvement ARS: N° analyse ARS:
Commentaire(s) préleur.....:

Aspect qualitatif - LFD

Paramètre	Unité	Méthode	Résultat	Référence qualité
Aspect (0 : r.a.s. ; 1 : voir commentaire)	qualitatif	observation	0	
Couleur (0 : r.a.s. ; 1 : voir commentaire)	qualitatif	observation	0	acceptable pour les consommateurs et aucun changement anormal
Odeur (0 : r.a.s. ; 1 : voir commentaire)	qualitatif	olfaction	0	acceptable pour les consommateurs et aucun changement anormal
Saveur (0 : r.a.s. ; 1 : voir commentaire)	qualitatif	gustation	0	acceptable pour les consommateurs et aucun changement anormal

Microbiologie - LFD

Paramètre	Unité	Méthode	Résultat	Limite qualité	Référence qualité
Escherichia coli membrane	n/100ml	NF EN ISO 9308-1 (c)	0	0	
Bactéries coliformes membrane	n/100ml	NF EN ISO 9308-1 (c)	0		0
Entérocoques membrane	n/100ml	NF EN ISO 7899-2 (c)	0	0	
Sp.bact.anaér. sulfito-réductrices memb.	n/100ml	NF EN 26461-2 (c)	0		0
Bactéries aérobies à 22°C en 68h	n/ml	NF EN ISO 6222 (c)	1		variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle
Bactéries aérobies à 36°C en 44h	n/ml	NF EN ISO 6222 (c)	0		variation dans un rapport de 10 par rapport à la valeur habituelle
Oocystes de Cryptosporidium	n/vol. filt.	NFT 90-455 (c)	absence de détection		
Kystes de Giardia	n/vol. filt.	NFT 90-455 (c)	absence de détection		

RAPPORT D'ANALYSE N° : E.2015.18045-1

Téléphone : 02-31-47-19-19

Télécopie : 02-31-47-19-18

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
 L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
 Seuls les essais identifiés par le sigle (c) sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
 Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.
 (e) analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Chimie - LFD

Paramètre	Unité	Méthode	Résultat	Référence qualité
pH sur place	unité pH	NF EN ISO 10523 (c)	7.2	entre 6.5 et 9
Turbidité sur place	FNU	NF EN ISO 7027 (c)	0.14	0.5 (T1, T2, T3) ou 2 (UDI)
Température de l'eau sur place	°C	méthode interne (c)	11.9	25
Conductivité à 25°C sur place	µS/cm	NF EN 27888 (c)	611	entre 200 et 1100

Ethylurée (injection directe LC/MS-MS) - LFD

Analyse	Résultat	Limite qualité	Analyse	Résultat	Limite qualité
Ethylurée (c)	< 0.05 µg/l	0.10			

Chimie - CARSO-LSEHL

Paramètre	Unité	Méthode	Résultat	Limite qualité	Référence qualité
Titre hydrotométrique	°F	NF T 90-003 (c)	30.6		
Chlorures	mg/l Cl	NF EN ISO 10304-1 (c)	28.7		250
Sulfates	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1 (c)	3.7		250
Calcium en Ca	mg/l	NF EN ISO 11885 (c)	113.8		
Magnésium en Mg	mg/l	NF EN ISO 11885 (c)	5.10		
Sodium en Na	mg/l	NF EN ISO 11885 (c)	16.0		200
Potassium en K	mg/l	NF EN ISO 11885 (c)	1.5		
Aluminium total en Al	µg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 10.0		200
Titre alcalimétrique complet (TAC)	°F	NF EN ISO 9963-1	27.60		
Nitrates	mg/l NO3	NF EN ISO 10304-1	20.8	50	
Nitrites	mg/l NO2	NF EN 26777	< 0.02	0.50 (<=0.10 en sortie station de traitement)	
Ammonium	mg/l NH4	NF T 90-015-2	< 0.05		0.10
pH à l'équilibre	unité pH	calcul (Legrand-Poirier)	7.31		
Equilibre calcocarbonique	-	calcul	Eau à l'équilibre		Les eaux doivent être à l'équilibre ou légèrement incrustantes
COT	mg/l C	NF EN 1484 (c)	0.3		2.0
Oxydabilité au KMnO4 en mil.ac.	mg/l O2	NF EN ISO 8467	0.6		5.0
Fer total	µg/l	NF EN ISO 11885 (c)	< 10.0		200
Cuivre en Cu	mg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 0.010	2.0	1.0
Zinc en Zn	mg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 0.010		
Manganèse total en Mn	µg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 10.0		50
Fluor en F	mg/l	NF EN ISO 10304-1 (c)	0.11	1.50	
Indice Hydrocarbures (CPG)	mg/l	NF EN ISO 9377-2 (c)	< 0.1		
Agents de surface anioniques (indice SABM)	mg/l	NF EN 903	< 0.05		
Indice phénol flux	mg/l	NF EN ISO 14402 (c)	< 0.010		
Cadmium en Cd	µg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 1.0	5.0	
Plomb en Pb	µg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 2.0	25	
Antimoine en Sb	µg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 1.0	5	
Arsenic en As	µg/l	NF EN ISO 17294-2 (c)	< 2.0	10	
Cyanures totaux en CN	µg/l	NF EN ISO 14403 (c)	< 10.0	50	

RAPPORT D'ANALYSE N° : E.2015.18045-1

Téléphone : 02-31-47-19-19

Télécopie : 02-31-47-19-18

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.
Seuls les essais identifiés par le sigle (c) sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.
(e) analyse effectuée par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Pesticides (méthode interne LV/GC/MS/MS) - CARSO-LSEHL

Analyse	Résultat	Limite qualité	Analyse	Résultat	Limite qualité
Resméthrine	< 0.010 µg/l	0.10			

Pesticides (méthode interne GC/MS) - CARSO-LSEHL

Analyse	Résultat	Limite qualité	Analyse	Résultat	Limite qualité
Métaldéhyde (c)	< 0.020 µg/l	0.1			

Aminophosphinate et métabolites (dérivation/LC/FLD) - CARSO-LSEHL

Analyse	Résultat	Limite qualité	Analyse	Résultat	Limite qualité
Glyphosate (c)	< 0.050 µg/l	0.1	Glufosinate (c)	< 0.050 µg/l	0.1
AMPA (c)	< 0.050 µg/l	0.1			

Somme des pesticides et métabolites

Analyse	Résultat	Limite qualité	Analyse	Résultat	Limite qualité
Total pesticides	0.013 µg/l	0.50			

Observations laboratoire : limites et références de qualité selon l'arrêté du 11 janvier 2007

Oocystes de Cryptosporidium et kystes de Giardia : volume filtré : 100 litres - Présence de matières interférentes pouvant empêcher la détection des oocystes de Cryptosporidium et kystes de Giardia. - L'absence de logo COFRAC pour les paramètres chimie provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences.

Le Responsable Technique - Saint-Contest le : 02/11/2015

La signature d'une personne par service concerné atteste de la validité du rapport d'analyse

Valérie KIENTZ BOUCHART Virginie DIEULFEUX  Maryline HOUSSIN Jean-Paul MALAS Dominique PERU Sophie RAVELEAU 